Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0.50
Réclames	—	1.00
Faits divers	—	2.50
Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton	—	3.00
Dans les « Dépêches de la Nuit »	—	3.50
Etat-civil	—	3.75
Chronique locale	—	4.00
Echos	—	5.00
Gazette du Nord	—	6.00

L'exercice et la conquête
D'UNE LIBERTÉ

Hellemmes a déjà fréquemment attiré l'attention des lecteurs de la « Croix du Nord ». Travaillée par le « Parti Socialiste », qui, en fait et pour son malheur, s'y confond trop souvent avec la « Libre-Pensée », cette ville presque exclusivement ouvrière est aussi le centre — comme plusieurs autres villes d'ailleurs, grâce à Dieu, — d'un merveilleux travail de reconquête religieuse et de reconstitution sociale. Cette œuvre se fait depuis six ans, sous la direction d'un curé dont l'activité féconde et le zèle remarquablement éclairé trouvent un excellent appui dans un clergé actif et dans toute une pléiade de laïques aussi intelligents que dévoués.

A Hellemmes, on ne recule pas devant les initiatives hardies : les lecteurs de ce journal ont encore présentes à la mémoire les conférences publiques et contradictoires organisées avec tant de succès par M. l'abbé Six, sur « Dieu devant la Science », sur « L'âme du peuple devant le matérialisme » et sur « L'Eglise et la Question ouvrière ».

On sait y être original à l'occasion ; c'est ainsi qu'il y a quelques mois, toute la paroisse s'unissait dans une souscription populaire à 5 centimes pour offrir à son zélé pasteur le camail de vice-doyen.

On sait y être courageusement persévérant, et la journée de dimanche a fait, une fois de plus, la preuve de ce que peut obtenir un travail opiniâtre, comme le signalait hier la « Croix du Nord ».

« Si vous voulez voir comment renaît une liberté, allez à Hellemmes », m'avait dit un ami dimanche matin. J'ai suivi son conseil et, ma foi, je ne le regrette pas du tout.

Quelques camarades devaient m'y rejoindre et, vers la fin, nous fûmes une douzaine. Nous eussions pu être plus nombreux, mais nous savions que M. l'abbé Six désirait que la manifestation projetée fût vraiment faite par sa paroisse.

En descendant du car, je rencontre une « connaissance ».

— Eh bien ! lui dis-je. C'est pour aujourd'hui ?

— Oui, me répond-il avec calme.

Jusqu'ici tout est bien tranquille. De nombreux groupes se dirigent vers l'église pour assister à la grand'messe. Comme il nous reste encore quelques minutes avant qu'elle commence, j'en profite pour me renseigner un peu sur les circonstances qui ont précédé la manifestation de ce jour.

UN COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

— Voilà treize ans, me dit-il, que les processions sont interdites à Hellemmes. Voici d'ailleurs l'arrêté pris en 1900.

Et mon ami, qui est un homme prudent et toujours documenté à point, me tend un numéro du « Petit Hellemmois ». Je lis :

Nous, maire de la commune d'Hellemmes-Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, notamment l'article 97. Ayant à votre connaissance que, par suite des dernières élections municipales, les esprits sont *quelque peu surexcités* ; que des troubles vont se produire à cause de la sortie des processions ; que ces troubles sont de nature à compromettre la tranquillité publique ;

Arrêtons :

ARTICLE UNIQUE. — Les processions sont interdites dans toute l'étendue de la commune d'Hellemmes.

Fait pour exécution d'urgence à Lille, le 9 juin 1900.

Le Maire :
M. Knaus.

Voilà le passé. Or, l'an dernier, MM. les Curés d'Hellemmes ont courtoisement demandé à M. Hentgès, maire, l'autorisation d'organiser dans leurs paroisses le cortège religieux traditionnel du 15 août et d'opérer le retrait de l'archaïque arrêté que vous venez de lire.

Ils jugeaient que les esprits « quelque peu surexcités » par les élections de 1900 avaient eu le temps de se calmer et qu'il convenait que ce fût le parti au pouvoir lors de cet arrêté qui eût l'honneur de le révoquer. M. Hentgès avait qualité pour promettre, au nom du parti qui l'avait élu, le respect de la liberté due aux catholiques comme aux autres.

— Vous savez peut-être la suite, continue mon interlocuteur. M. le Maire traduisit sa pensée en une formule d'une brièveté remarquable : « Je ne puis ni ne veux changer l'état de choses établi depuis douze ans en ce qui concerne les processions. »

Déçu de ce côté, M. l'abbé Six résolut d'en appeler à l'opinion publique, où le bon sens et la droiture ont souvent leur dernier refuge, pour obtenir justice et liberté.

Là-dessus, le 22 septembre 1912, il organise, sur la « Liberté des cortèges dans une démocratie », une conférence publique et contradictoire, à laquelle il invita M. le Maire d'Hellemmes. Celui-ci s'abstint d'y paraître. Il jugeait sans doute sa cause bien mauvaise et bien difficile à défendre.

A la fin de cette conférence, qui fut un vrai triomphe, le président, M. Charlemagne Broutin, déclara : « Si on ne nous donne pas la liberté, nous la prendrons ».

C'est ce que nous avons commencé à faire. Le 17 novembre dernier nous sommes allés en cortège rendre visite à la paroisse Notre-Dame de Lourdes ; mais c'était insuffisant, et nous voulions mieux.

A L'ÉGLISE D'HELLEMMES

Tandis que nous causons, l'heure avance. Il est temps pour nous d'entrer à l'église. Déjà elle regorge de fidèles. Il y a là une affluence inusitée. Nombre d'hommes sont présents et je remarque combien leur attitude à l'église est digne et respectueuse.

Le prédicateur fait un beau sermon sur la légitimité des processions et sur le devoir qui s'impose aux catholiques d'en organiser.

Le Saint Sacrifice continue. Comme il va toucher à sa fin, M. le Curé monte en chaire : Tous les yeux se tournent vers lui.

— L'heure est venue, dit-il à ses paroissiens, de passer des paroles aux actes. Nous allons sortir en procession.

Qui est-ce qui va sortir ? Tous ceux qui le veulent, tous ceux qui sont libres, qui peuvent et veulent y venir librement. Que personne surtout n'entre à contre-cœur dans le cortège.

Pourquoi sortons-nous ? A ce double titre : comme chrétiens et comme citoyens.

Comme chrétiens, nous avons à revendiquer les droits de Dieu.

Comme citoyens, nous n'admettons pas qu'il puisse y avoir deux sortes de citoyens : ceux pour qui seraient tous les droits et ceux pour qui il n'y aurait que des devoirs. Sous les plis du drapeau national doit pouvoir s'abriter la liberté de tous.

Il indique l'ordre de la procession, recommande ou plutôt ordonne à tous le calme le plus absolu.

Son appel est entendu et sera obéi de tous points.

L'émotion est assez grande : tous comprennent l'importance de l'acte qu'ils vont poser et la part de responsabilité qu'ils assument.

Je sors afin d'être le témoin bien renseigné de ce qui va se passer. Le calme au dehors continue à régner. Seuls, quelques groupes sortis de l'église ou accourus par curiosité, stationnent dans la rue.

LE CORTÈGE

Voici venir la Croix et les enfants de chœur. Immédiatement après, vient le drapeau tricolore. L'Eglise et la Patrie sont ainsi étroitement associées dans cette solennité. C'est la jeunesse qui garde le drapeau, et de la voir à la fois fière et calme, je sens monter à mon cœur des sentiments de joie et je salue en eux la France de demain.

Les groupes d'enfants sont intentionnellement peu nombreux. Derrière quelques petits garçons en blanc vient un groupe de petites filles portant des lys, des palmes. Comme il est touchant à contempler, ce trop court défilé d'enfants ! L'on sent revivre en soi les meilleures heures de sa jeunesse, à laquelle seule la religion peut donner cette innocence et ce bonheur.

Les mamans sont heureuses. « L'an prochain, dit une jeune mère à sa petite fille, qui regarde, tu seras aussi dans la procession. »

Ensuite ce sont les Enfants de Marie avec leur bannière, puis les « Premiers Communiants » de cette année, petites filles en blanc, garçons portant fièrement leur brassard encore neuf et sans tache.

Mais j'entends des voix mâles, graves et puissantes. C'est un groupe compact et imposant d'hommes qui, sans respect humain, proclame sa foi. Tour à tour vont retentir les cantiques populaires : « Je suis chrétien », « Nous voulons Dieu », « Catholiques et Français toujours » ; et voici que les refrains s'élèvent et de proche en proche retentissent depuis les premiers rangs jusqu'à la fin d'un immense groupe de femmes qui clot le cortège.

Il y a dans tous les regards, avec un peu d'émotion, une visible fierté. « On va donc enfin être libre, cesser, au moins pendant une heure, de se laisser traiter en parias ».

Des rues adjacentes on accourt. La première impression est faite d'étonnement. « C'est donc bien vrai qu'ils sortent... » Sans doute « ils l'avaient dit, mais on n'aurait jamais cru qu'ils auraient eu cette audace ». La sympathie est visible. Pas un mot déplacé, pas un cri. Les accents de la modeste « clique » de dévoués qui a pris place en tête du cortège réveillent dans les cœurs des souvenirs lointains, mais toujours bien doux.

Il est clair dès maintenant que tout se déroulera dans un ordre parfait.

ON DRESSE PROCÈS-VERBAL

Pourtant quelques têtes se retournent. Un monsieur, accompagné d'un brigadier de police, s'approche de M. le Curé et, tandis que le brigadier se tient à distance respectueuse, le monsieur cause et parlemente avec M. l'abbé Six. C'est, paraît-il, Monsieur le Commissaire de police. »

L'entretien est bientôt terminé et la procession n'a pas interrompu sa marche.

Cependant, dans une ombre propice, mon brigadier barbu écrit fébrilement. Que fait-il donc ? Il prend note, paraît-il, des inscriptions que portent fièrement sur de larges banderolles quelques hommes et jeunes gens. Ne vous fatiguez pas à écrire, Monsieur l'agent. Pour retrouver ces inscriptions vous pourriez peut-être vous reporter au compte-rendu, qu'ont dû donner les journaux, d'une procession socialiste organisée il y a trois ans environ par les syndicats lillois. C'étaient bien, ou à peu de chose près, les mêmes inscriptions que celles qui vous brûlent les yeux.

« Nous représentons des millions de travailleurs qui adorent Jésus. »

« Notre propagande a pour base l'esprit de Jésus. »

« Nous proclamons la paternité de Dieu et la fraternité des hommes. »

« Jésus est notre Maître et notre Guide. »

Il n'y a là, voyez-vous, rien de séditieux, puisque les formules ont dû être adoptées par l'« Union de Lille ».

Suivant l'itinéraire fixé à l'avance, la procession continue son cours. Je croise au passage mon ami Baudry.

Décidément le photographe de la « Croix du Nord » ne perd pas les bonnes occasions et les clichés qu'il prend pourront être agréables aux lecteurs de son journal et redire aux Hellemmois ce que fut la première des processions organisées après treize ans d'interruption.

DEVANT L'ÉGLISE
ARRIVÉE DU SAINT SACREMENT
ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE

On revient maintenant vers l'église.

Les premiers rangs s'échelonnent déjà sur le perron que les derniers entrent à peine dans la rue de l'Eglise. C'est un spectacle vraiment impressionnant et le succès de la procession dépasse tout ce que l'on aurait pu attendre.

Sous le portail de l'église, un autel provisoire a été dressé. De là sera donnée à toute cette foule la bénédiction du Saint Sacrement. Vers le ciel montent maintenant les premières notes du « Credo », et le vieux chant de la foi chrétienne, vibrant, enthousiaste, majestueux, retentit dans les rues où depuis si longtemps on ne l'a plus entendu.

Après le chant du « Tantum Ergo », M. le Curé dit quelques mots vraiment empoignants. Ne pouvant tout redire ici, je veux essayer de résumer ses paroles :

« Mes bien chers paroissiens, dit-il, je ne vous ferai pas de discours. J'ai l'âme trop débordante de joie, comme aussi trop reconnaissante envers vous pour pouvoir vous dire en ce moment tous les sentiments qui m'animent.

« Je vous remercie et je vous félicite. Vous avez donné un exemple admirable de foi et de discipline. Vous avez reconquis une liberté. Ça ne coûte pas bien cher : 7 fr. 50 : c'est, dit-on, le prix du procès qu'on m'a fait, avec beaucoup de courtoisie d'ailleurs. Ça ne fait même pas un sou par tête et vous avez gagné pour bien plus de liberté.

« Je vais maintenant vous donner la bénédiction du Très Saint Sacrement. Notre-Seigneur, qui n'est pas encore sorti aujourd'hui — ne l'oublions pas — et qui vient, presque timidement, jusqu'au seuil de cette église, va vous bénir, vous, vos familles, cette paroisse.

« Vous emporterez de cette première procession, rétablie après treize ans d'esclavage, un impérissable souvenir, et vous transmettrez à vos enfants, comme un héritage précieux, la mémoire de l'acte de foi et de courage que vous venez de faire. »

Tandis que M. le Curé parle, j'observe à la dérobée tous les visages et j'y lis les traces d'une profonde émotion. Il y a là des hommes appartenant à toutes les classes de la société, depuis l'élite intellectuelle jusqu'aux plus modestes travailleurs de l'usine et des « Ateliers ». Tous sont à la fois émus et fiers. Plusieurs même ne peuvent contenir leurs sentiments et des larmes coulent silencieusement sur certains de ces visages.

Avant de terminer, M. le Curé demande à ses auditeurs de redire après lui ces deux acclamations : « Vive Jésus-Christ ! » et « Vive la Liberté ! » et l'on sent, dans la vigueur avec laquelle elles sont poussées, des âmes généreuses, enthousiastes, prêtes à tous les dévouements pour la personne et la Cause sacrées du Maître aimé qui va les bénir.

Tandis que clairons et tambours sonnent aux champs, respectueusement toute cette foule s'agenouille, puis, ardentes, retentissent ces paroles du chant de ralliement : « Catholiques, serrons nos rangs ».

CONCLUSION

La procession est terminée et chacun s'en retourne chez soi, cependant que, spontanément, des hommes s'en vont à la sacristie féliciter M. le Curé.

Je m'apprête à regagner le « car », quand une jeune femme me tend un chapeau : « Pour le procès », me dit-elle. J'ai trouvé l'initiative heureuse et le geste touchant.

J'avais sur la population d'Hellemmes une opinion que je dois changer. Jamais je n'aurais cru possible ce que j'ai vu dans ce milieu, qui n'a pas la réputation qu'on lui fait parfois. Je savais qu'il y a à Hellemmes des catholiques militants et décidés. Je n'ai donc pas été étonné de voir un cortège aussi nombreux et des groupes aussi compacts d'hommes et de jeunes gens.

Ce dont je fus surpris, c'est l'attitude de la foule rencontrée sur le parcours. Elle était franchement sympathique ou du moins nettement tolérante. J'entendis plus d'une réflexion où se concentre le bon sens populaire : « Si ch'est leur idée, qu'ils fassent à leur mode ! » « Tout le monde y est libre » et enfin une dernière réflexion qui était une réponse :

« Qa ne gêne personne ; il y a de la liberté pour eux comme pour tout le monde, comme pour les socialistes et leur drapeau-rouge. »

La preuve en est donc faite : les processions sont possibles à Hellemmes.

Malgré toutes les petites tyrannies, ou pressions, à l'atelier, où l'on pourra être « chiné », ou ailleurs, il y a à Hellemmes une foule nombreuse de catholiques qui veulent des processions, et il y a une immense majorité, sinon l'unanimité, qui aura le bon sens et le courage de les tolérer.

Q. Vu.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A DESHY, de Mme Guénez, née Anastasie Nuez, décédée dans sa 50e année.

— A ANZIN, de Mlle Marie Delebecque, décédée subitement, à l'âge de 60 ans.

La défunte était la sœur de feu M. l'abbé Delebecque, décédé curé de Sainte-Croix, à Valenciennes, et dont ses paroissiens ont conservé le pieux souvenir.

Les funérailles auront lieu mercredi, à onze heures, en l'église d'Anzin.

Nous recommandons aux prières l'âme des défuntes et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— Samedi, à onze heures, a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, en l'église de WAMBRECHIES, le mariage de Mlle Suzanne Lelong, fille de M. Louis Lelong, conseiller municipal, et de Mme, née Lutun, avec M. Louis Hus, fils de Mme Hus-Germain, cultivatrice à Neuville-en-Ferrain.

Le consentement des époux a été reçu par M. le chanoine Bonnet, doyen de Wattrelos, cousin du marié. Dans une allocution, empreinte de foi profonde, de grande élévation et d'une particulière conviction, il rappela les devoirs du mariage chrétien.

La messe fut célébrée par M. Declerck, curé de la paroisse, assisté à l'autel par MM. Droulers, vicaire à Marquette, et Delevoye, vicaire.

Les quêteuses furent Mlles Jeanne Lelong et Jeanne Vandeputte, qu'accompagnaient MM. Georges Lelong et Pierre Hus, qui ont également signé comme témoins.

— Lundi, a été célébré, en l'église St-Martin d'Esquermes, à LILLE, le mariage de Mlle Marie-Ange Thiriez, fille de M. et de Mme Julien Thiriez-Descamps, et petite-fille de M. et Mme J. Thiriez-Miellez, avec M. Philippe Laurent, fils de M. Paul Laurent, industriel à Tourcoing, et de Mme, née Béghin.

Les témoins étaient, pour la mariée, MM. Edouard Descamps et Louis Thiriez, ses grands-oncles ; pour le marié, MM. Joseph et Paul Laurent, ses frères.

Le consentement des époux a été reçu par M. le chanoine Descamps, oncle de la mariée, qui a prononcé une délicate allocution.

Pendant la cérémonie, M. Bacquart a joué plusieurs morceaux.

Des chants ont été exécutés par M. Jouglet, baryton, et par les jeunes filles de l'orphelinat de MM. Thiriez, accompagnés par M. Jouglet, organiste de Saint-Sauveur.

— Nous apprenons les fiançailles de M. René Flipo, fils de M. Charles Flipo, industriel, membre de la Chambre de Commerce de TOURCOING, et de Madame, née Prouvost, avec Mlle Madeleine Vandon Berghe.

L'extrême abondance des matières nous oblige bien à regret à différer plusieurs communications intéressantes.

ÉCHOS

DISTINCTIONS PONTIFICALES

Nos lecteurs apprendront avec une vive satisfaction que deux des représentants les plus modestes et les plus sympathiques du monde catholique valenciennois viennent d'être nommés chevaliers de Saint-Grégoire : MM. Henri Mabille de Poncheville et Jules Billiet.

Avec leurs nombreux amis, nous nous permettons de féliciter chaleureusement les deux nouveaux chevaliers.

INSTITUTION LIBRE
DE MARCQ-EN-BARŒUL

La procession solennelle du Très-Saint-Sacrement aura lieu dans le parc de l'Institution, le dimanche 1er juin, à 4 h. 30.

PALMES ACADÉMIQUES

Sont nommés :

Officier de l'Instruction publique : M. Paul Guillet, directeur des ateliers Dujardin.

Officiers d'Académie : MM. Villain, ingénieur, et Van Ingelant, ingénieur-constructeur.

BOURSES COMMERCIALES

Un concours pour l'attribution de quatre bourses commerciales de séjour à l'étranger aura lieu les 6 et 7 octobre 1913, au chef-lieu de chaque département. Les candidats trouveront à la Préfecture du Nord (2e division, 2e bureau) les renseignements relatifs aux conditions d'admission au concours. Les demandes d'inscription devront être adressées à la Préfecture avant le 1er août.

BONNES LECTURES
POUR LES ENFANTS

Les familles catholiques sont de plus en plus préoccupées de ce problème : soustraire l'âme des enfants aux dangers des mauvaises lectures, et trouver pour des chers petits des livres susceptibles de les intéresser et de leur faire du bien.

« Romans-Revue », le guide général de lectures dont nous avons déjà parlé vient d'établir une liste de biographies éducatives spécialement destinées à la jeunesse. Elle a paru dans le numéro du 15 mai qu'on pourra se procurer dans toutes les librairies au prix de 75 centimes. Vraiment, cette liste répond à un besoin et comble une lacune.

Dans le même numéro, on trouvera l'analyse critique de quarante ouvrages d'apologétique ; de trente-six ouvrages de sciences ; de trente romans ; de neuf pièces de théâtre récentes ; de deux magazines ; et parmi les études documentaires, un article fort curieux sur les derniers scandales de la presse mondaine.

Pour s'abonner à « Romans-Revue » (8 fr. par an, 10 fr. pour l'étranger), s'adresser à M. l'abbé Bethléem, 5, rue St-Pierre, Lille (Nord).

COUR D'ASSISES DU NORD

La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai a renvoyé devant la Cour d'assises du Nord, pour y être jugées à la session de juillet, les affaires suivantes :

Vol et tentative de meurtre à Roubaix. — Léon Dujardin, marchand de champagne à Roubaix, est accusé de vol au domicile de M. Vercruysse, cabaretier à Roubaix, et d'avoir porté un coup de couteau au caporal Grimonprez, du 145e d'infanterie, qui voulait l'arrêter.

Vols qualifiés et tentatives de meurtre à Wattrelos et Herseaux. — Victor Dutilleul, 29 ans, manouvrier, sans domicile fixe, est accusé de vols qualifiés commis en 1912 à Wattrelos et Herseaux et un à la Sentinelle, et de tentatives de meurtre dans ces mêmes localités.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

CANDIDATURES SOCIALISTES DE DOUAI

Le citoyen Goniaux, député, a été choisi comme candidat au Conseil général pour le canton de Douai-Ouest, et les citoyens Gilzonnet, maire de Waziers, et Foucaut, conseiller municipal de Sin-le-Noble, comme candidats au Conseil d'arrondissement, pour le canton de Douai-Nord.

AU CATEAU
BENEDICTION
d'une nouvelle église par Mgr l'Archevêque

Mgr l'Archevêque a béni dimanche, au milieu d'une splendide manifestation de foi, la nouvelle église Saint-Joseph.

Nous avons reçu de cette remarquable cérémonie un beau compte-rendu qui, par suite d'aventures postales encore inexpliquées, ne nous est parvenu que cette nuit, trop tard pour être inséré.

Nous le publierons demain.

Les perquisitions
A PROPOS DE LA
CAMPAGNE ANTIMILITARISTE

A LILLE

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, le Procureur de la République recevait du ministère de la Justice un télégramme chiffré l'invitant à faire faire des perquisitions chez les socialistes, syndicalistes et anarchistes de Lille.

Le Commissaire central fut aussitôt prévenu, et dès quatre heures du matin chacun des commissaires recevait les instructions nécessaires.

Il y eut cependant un contre-temps fâcheux. Il fallut attendre jusqu'à neuf heures pour que les mandats du Juge d'Instruction leur fussent livrés. Lorsque les magistrats se présentèrent chez les intéressés, ceux-ci étaient depuis longtemps prévenus et avaient eu tout le temps, si besoin en était, de mettre en lieu sûr les papiers compromettants.

Voici dans quelles maisons se présentèrent les magistrats :

M. Sevé, chez M. Saint-Venant, rue des Augustins.

M. Broux chez M. Franc, secrétaire du Syndicat de la fonderie, rue d'Arras, 47, et M. Cnudde, secrétaire du Syndicat textile, rue des Sarrazins : M. Naquaert, rue des Postes, 258 ; M. Dubois, rue d'Arras, 179.

M. Triolet, chez M. Bondues, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, rue de la Clef ; Blondel, quai de l'Ouest, cour St-Joseph.

M. Vignial, chez M. Qesruelles, rue de Lannoy, 10, et Mme Giraud, présidente de la Ligue des Droits de la Femme, rue Pierre-Legrand, 229.

M. Videt, chez M. Juvigny, rue de Fives, 71, et M. Lambert, boulevard d'Alsace, 109.

M. Pollet, chez M. Lombard, rue de Wazemmes, 41 ; M. Plaideux, rue de Wazemmes, 161 ; M. Dubar, rue des Postes, 235.

M. Adam, chez MM. Marcel Deschamps, Inghels, Picavez, secrétaire de la Fédération textile.

M. Mathieu, chez M. Empire, rue Masure, 45, à Ronchin.

M. Lefebvre, chez M. Roger Salengros, à Lambersart.

Trois commissaires, MM. Broux, Saint-Raymond et Savé, perquisitionnèrent dans les locaux de l'Union de Lille, rue d'Arras.

Un peu partout on a saisi des lettres, des brochures, des prospectus ; chez M. Franc, on a découvert une liste de vingt noms de soldats à qui le parti socialiste adressait tous les trois mois une somme de 4 francs.

En somme ces perquisitions ne paraissent pas avoir donné des résultats sérieux. Les opérations de la justice ont été beaucoup trop lentes.

Dans la matinée de lundi, on a arrêté Hector Meurant, ouvrier d'usine à Roubaix, qui vendait des brochures anarchistes.

A ROUBAIX

Sur des ordres reçus de Paris, la police a effectué lundi après-midi une perquisition rue Bernard, 104 à Roubaix, chez le sieur Bérenger, militant anarchiste, cabaretier, imprimeur et journaliste.

En l'absence de M. Deleti, chef de la sûreté, la perquisition a été opérée par M. Faisant, commissaire de police, accompagné d'une quinzaine d'agents en tenue et en civil. Au cours de la perquisition, diverses brochures antimilitaristes ont été saisies ainsi qu'une chanson ayant trait à la manifestation du Pré Saint-Gervais.

Roubaix n'ayant pas de garnison, la propagande antimilitariste est presque nulle dans notre ville et comme tout le faisait prévoir, la perquisition n'a donné que des résultats insignifiants.

A TOURCOING

Lundi, à 4 heures de l'après-midi, M. Meynier, commissaire de police, accompagné d'agents de sûreté, a perquisitionné chez Jean-Baptiste Knockaert et son voisin Duquesne, anarchistes militants.

La perquisition a été inutile, cela se comprend.

A ARMENTIERES

Lundi, à 5 heures du soir, la police a perquisitionné au domicile d'un nommé Ghévart, qui passe pour un anarchiste et qui habite rue de la Vignette. On croyait y trouver des brochures antimilitaristes, mais la perquisition est restée infructueuse.

A DUNKERQUE

Sur un ordre venu du ministère de l'Intérieur et donné pareillement à un très grand nombre de Villes de garnison, M. Bonhoure, sous-préfet de Dunkerque, réunissait dimanche soir, vers 10 h. 1/2, le commissaire central, les commissaires de police de quartiers, le capitaine de gendarmerie avec lesquels il eut une assez longue conférence relativement à la campagne antimilitariste organisée par la C. G. T., à propos de la loi de trois ans et son application à notre Ville. Une seconde réunion eut lieu dans la nuit, au Parquet où, avec ces Messieurs assistèrent le Procureur de la République et le Juge d'instruction.

Lundi matin, entre 3 et 4 heures, des perquisitions appuyées de forces policières imposantes ont eu lieu simultanément chez le citoyen Deconinck, secrétaire de la Bourse du Travail, rue de Soubise ; chez les citoyens Couton, secrétaire du Syndicat du port, rue des

COURS DES MARCHES A TERME EN LAINES, COTONS ET CAFES

Du 26 mai 1913 — Du 26 mai 1913

MOIS	Roubaix-Tourcoing T. U. COTE précéd.	COTE 11 h.30 Roub.	COTE 4 h.30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.
Mai	6 35	6 30	6 30	—	—
Juin	6 30	—	6 32 1/2	—	6 35
Juillet	6 27 1/2	—	—	6 27 1/2	—
Août	6 25	—	—	6 25	—
Septembre	6 22 1/2	—	—	—	—
Octobre	6 20	—	—	6 20	—
Novembre	6 20	—	—	6 17 1/2	—
Décembre	6 15	6 15	6 15	6 15	6 17 1/2
Janvier	6 12 1/2	6 10	6 12 1/2	6 12 1/2	—
Février	6 10	—	—	—	—
Mars	6 05	—	—	—	—
Avril	6 02 1/2	—	—	—	—
Ventes	50.000 k.				
Tendance					

MOIS	Anvers T. B. COTE de 11 h. 30 précéd	jour	soir	Le Havre Laines Mérinos COTE 10 h. précéd	jour	soir
Mai	6 175	6 175	—	197	197	197
Juin	6 15	6 15	6 175	196	196	196
Juillet	6 125	6 125	6 125	195 50	195 50	195 50
Août	6 10	6 10	6 10	195 50	195 50	195 50
Septembre	6 10	6 10	6 10	195 50	195 50	195 50
Octobre	6 05	6 05	6 05	195	194 50	194 50
Novembre	6 025	6 025	6 025	194 50	194	194
Décembre	6 075	6 00	6 00	191 50	191	191
Janvier	5 975	5 975	5 975	190 50	190	190
Février	5 95	5 95	5 95	189	188	189
Mars	5 90	5 90	5 90	189	188	189
Avril	5 90	5 90	5 90	189	188	189
Ventes	400000	120000	—	100	—	—
Tendance		Calme			Calme	

MOIS	Le Havre COTONS précéd	jour	soir	Le Havre CAFÉS précéd	jour	soir
Mai	79 75	79 87	79 12	70	69 75	69 50
Juin	79	79 12	78 50	70	69 75	69 50
Juillet	78 75	78 75	78 12	70 25	70	69 75
Août	78 37	78 37	77 75	70 25	70	69 75
Septembre	77 37	77 37	76 75	70 25	70	69 75
Octobre	76 12	76 12	75 50	70 25	70	69 75
Novembre	75 12	75 12	74 50	70 25	70	69 75
Décembre	74 87	74 62	74	70 25	70	69 75
Janvier	74 37	74 87	73 75	70 25	70	69 75
Février	74 12	74 12	73 50	70 25	70	69 75
Mars	74	74 12	73 50	70 25	70	69 75
Avril	74	74 12	73 50	—	—	69 75
Ventes	2200	450	4700	6000	2000	19000
Tendance		Calme			Soutenue	

MOIS	New-Orléan COTONS précéd	jour	New-York COTONS précéd	jour	New-York CAFÉS précéd	jour
Mai	—	—	11 61	11 66	10 95	10 95
Juin	—	—	11 66	11 68	10 98	10 98
Juillet	—	—	11 72	11 73	11	11 01
Août	—	—	11 50	11 53	11 10	11 10
Septembre	—	—	11 24	11 22	11 20	11 20
Octobre	—	—	11 17	11 26	11 21	11 21
Novembre	—	—	—	—	11 22	11 22
Décembre	—	—	11 18	11 21	11 24	11 23
Janvier	—	—	11 15	11 18	11 24	11 24
Février	—	—	—	—	11 25	11 26
Mars	—	—	11 23	11 27	11 27	11 28
Avril	—	—	—	—	11 27	11 28

LIVERPOOL

MOIS	COTONS cours de clôt. précéd	jour
Courant	6 56	6 46,5
Mai-Juin	6 55,5	6 46
Juin-Juillet	6 52,5	6 42
Juillet-Août	6 49	6 40
Août-Sept.	6 38,5	6 30
Sept.-Oct.	6 24,5	6 16
Octo-Nov.	6 16 5	6 08
Nov-Déc.	6 13	6 05
Déc.-Janv.	6 12	6 04
Fév.-Mars	6 11 5	6 03
Janv.-Fév.	6 12 5	6 —
Mars-Avril	6 13,5	6 —
Avril-Mai	6 14,5	6 —

Disponib. Ventes 0000 b.

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 10.00 b. ; en 1912, 6.800 b. ; en 1911, 4.500 b.

Mois	Préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Mai	11,66	11,65	11,54	.....
Juillet	11,73	11,65	11,63	.....
Octobre	11,20	11,16	11,11	.....
Décembre	11,21	11,16	11,12	.....
Mars	11,27	11,22	11,18	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 15.000 k. à 6,30, Mai. — 10.000 k. à 6,15, Décembre. — 10.000 k. à 6,10, Janvier. — Total : 35.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 6,32 ½, Juin. — 5.000 k. à 6,10, Janvier. — 5.000 k. à 6,12 ½, id. — Total : 15.000 k.

L'IMPRIMERIE
de la « CROIX DU NORD »
SE CHARGE
de l'exécution rapide et soignée
des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums
Lettres mortuaires, Cartes de Visite